

DOSSIER DE PRESSE



HAUTE-GARONNE MONTAGNE

Georges Méric, président du Conseil départemental de la Haute-Garonne, présente la saison hiver 2021-2022 dans les stations de ski haut-garonnaises

Lundi 15 novembre 2021

HAUTE-GARONNE
Montagne
LUCHON-SUPERBAGNÈRES • LE MOURTIS • BOURG D'ŒUIL



DOSSIER DE PRESSE

Sommaire

LE SYNDICAT MIXTE HAUTE-GARONNE MONTAGNE.....	3
SAISON HIVER 2021-2022	4
PROJETS DE DÉVELOPPEMENT DES STATIONS HAUT-GARONNAISES.....	7
Des investissements conséquents.....	7
« La Crémaillère Express » : futur ascenseur valléen de Luchon-Superbagnères.....	8
Projet d'aménagement et de développement de la station du Mourtis	13
Projet d'aménagement et de développement de la station de Bourg d'Oueil	13
Vers une stratégie de tourisme de montagne 4 saisons.....	14
DOMAINES SKIABLES	15

DOSSIER DE PRESSE

Le syndicat mixte Haute-Garonne Montagne

En 2018, le Conseil départemental de la Haute-Garonne a décidé de créer le syndicat mixte Haute-Garonne Montagne et de reprendre ainsi la gouvernance des 3 stations de montagne haut-garonnaises (Luchon-Superbagnères, Le Mourtis et Bourg d'Oueil) alors en grande difficulté financière.

Le syndicat mixte Haute-Garonne Montagne intègre le Conseil départemental (80 %) et la Communauté de communes des Pyrénées haut-garonnaises (20 %), avec l'objectif de mobiliser les investissements nécessaires pour assurer la pérennité des stations dans un projet économique et touristique commun. Cette nouvelle gouvernance permet également la mutualisation des moyens en matière d'achats, d'entretien des équipements, de personnels et de communication.

Des enjeux économiques majeurs pour le territoire :

- Conforter les emplois et renforcer l'économie locale et touristique, en synergie avec les acteurs locaux, afin de maintenir et assurer le développement durable des sites.
- Une démarche commerciale dynamique avec une grille tarifaire concurrentielle adaptée aux enjeux des collectivités.
- Un accès pour tous aux stations de ski haut-garonnaises : les jeunes, les personnes à mobilité réduite, les demandeurs d'emploi..
- Une mutualisation de la communication avec les services du Département et de Haute-Garonne Tourisme.

Un plan d'investissements de 25 M€ sur 5 ans

Le Conseil départemental a engagé un plan d'investissements 2020-2025 de 25 M€ au service du syndicat mixte Haute-Garonne Montagne, afin de pérenniser l'activité économique et touristique des stations, en impulsant une stratégie de tourisme « 4 saisons » durable et responsable, capable d'adapter les domaines aux évolutions de la demande et de leur permettre de rester concurrentiels sur le marché touristique et économique.



- 29 salariés permanents
- 114 salariés saisonniers, dont 76 à Luchon-Superbagnères et 38 au Mourtis
- 143 salariés au total

- Depuis 2018, 17,7 M€ investis par le Conseil départemental en fonctionnement (90 %)
- 2,144 M€ investis par la Communauté de communes des Pyrénées haut-garonnaises (10 %)

DOSSIER DE PRESSE

SAISON HIVER 2021-2022

Suite à une saison d'hiver 2020-2021 fortement impactée par la crise sanitaire, le Conseil départemental renouvelle son soutien aux acteurs et professionnels de la montagne en situation de difficulté et poursuit le développement de sa stratégie touristique 4 saisons afin de préserver l'activité économique des vallées haut-garonnaises, dans le respect de l'environnement, du territoire et de ses habitants.

DATES D'OUVERTURE DES STATIONS

- **Superbagnères**

- Du 04 au 08/12/2021 (si l'enneigement le permet sinon ouverture pour les vacances de fin d'année)
- Le week-end du 11 et 12 décembre 2021
- Du samedi 18 décembre 2021 au dimanche 27 mars 2022.

- **Le Mourtis**

- Du 04 au 08/12/2021 (si l'enneigement le permet sinon ouverture pour les vacances de fin d'année)
- Le week-end du 11 et 12 décembre 2021
- Du samedi 18 décembre 2021 au dimanche 27 mars 2022.

- **Bourg d'Oueil**

- Nouveauté : Du samedi 18 décembre 2021 au dimanche 2 janvier 2022 (ouverture pendant les vacances de fin d'année, en fonction de l'enneigement).
- Du samedi 05 février 2022 au dimanche 06 mars 2022.

Accueil et billetterie

- **Accueil Haute-Garonne Montagne (24 allées d'Étigny - Bagnères-de-Luchon)**

Tous les jours : 8h30 - 12h00 et 15h30 - 19h00
(vente de forfaits de 8h45 à 17h00)

- **Billetteries sur site (tous les jours)**

Superbagnères : 8h45 - 17h30

Télécabine ouverte de 8h45 à 18h00

Le Mourtis : 8h30 - 16h30

Bourg d'Oueil : 8h45 - 16h15

Également les automates de vente en libre accès.



DOSSIER DE PRESSE

Activités et nouveautés

• Luchon-Superbagnères

- **Nouveau** : 3 itinéraires de ski de randonnée sur la station de Superbagnères (intégrés au plan des pistes)
 - . *Itinéraire facile* : Circuit Tunnel
 - . *Itinéraire intermédiaire* : Circuit Bigourdan
 - . *Itinéraire intermédiaire* : Circuit Billhourtet
- 3 parcours balisés de raquette : balade panoramique, circuit des Crêtes et la Forestière
- 2 espaces de luge : en face du restaurant La Chapelle et en face du Croquevite
- 1 parcours de ski nordique (sur le circuit des Crêtes)
- Parapente
- cours de ski ESF

• Le Mourtis

- **Nouveau** : 1 piste d'Airboard
- 2 parcours balisés de raquette :
 - Petit parcours 1,2 km*
 - Grand parcours 4,7 km*
- 2 espaces de luge : parking supérieur et secteur Artigues
- 1 espace ludique/petit skieur : tapis roulant
- 1 itinéraire ski nordique L'Artigascou
- Parapente
- cours de ski ESF

• Bourg d'Oueil

- 1 espace luge
- Learn'O : jeu de piste interactif (dès 3 ans)

Tarifs : les nouveautés 2021-2022 :

- **Promotion forfaits saison adulte en prévente (du 01/11 au 30/11) :**

. Superbagnères : 353,50 € adulte au lieu de 505 €
. Le Mourtis : 218,50 € adulte au lieu de 312 €
. Bourg d'Oueil : 98 € adulte au lieu de 168 €

- **Nouvelle offre SKI ZEN**

Prix d'achat 10 € puis débit de la consommation de ski directement sur le compte du client, avec tarifs préférentiels sur les journées ski (de -15 à -30 %), 1 gratuité tous les 5, 10, 15 et 20 passages et journées gratuites de ski pour les jours d'ouverture et de fermeture des stations.

- **Remplacement du pack "Famille" par le pack "Tribu" :**

15 % de réduction pour tous les groupes de plus de 2 personnes

- **Réduction forfait 3 stations socio-professionnels et moniteurs**

ESF : 141,40€ (au lieu de 284 € pour Superbagnères et 176 € pour le Mourtis)

- **Gratuité pour les - 6 ans et + 65 ans**

Une révision complète de la grille tarifaire sera proposée avec le lancement du nouvel ascenseur valléen.



DOSSIER DE PRESSE

Consignes sanitaires

En application des dernières mesures gouvernementales, le masque reste obligatoire dans les files d'attente des remontées mécaniques et dans les télécabines des stations.

Le passe sanitaire pourrait être instauré en cas de seuil national au-dessus de 200 cas pour 100 000 habitants.

Préparation des domaines skiables

En vue d'une ouverture prochaine des stations, la production de neige de culture a démarré début novembre 2021 afin de préparer le manteau neigeux. Les parcs de dameuses ont été entièrement révisés, la sécurisation des domaines skiables a été réalisée.

NOUVEAU : L'application Haute-Garonne Montagne

Une nouvelle application mobile permet de télécharger les forfaits de ski, consulter le plan des pistes, suivre son activité, participer à des challenges, jeux, prix...

BILAN SAISON ÉTÉ-HIVER 2020-2021

HIVER

À partir du 15 mars 2020, suite aux recommandations gouvernementales, le Conseil départemental et le syndicat Haute-Garonne Montagne ont dû faire face à la fermeture des stations de ski suivie d'ouvertures partielles, entraînant 2 saisons difficiles pour les acteurs comme pour les professionnels de la montagne, en raison de la crise sanitaire.

En accord avec Domaines skiables de France, le syndicat mixte Haute-Garonne Montagne a pris la décision d'ouvrir partiellement les stations au public (hors remontées mécaniques) dans le respect des mesures sanitaires en vigueur.

De nombreuses actions ont ainsi été déployées pour pallier les pertes liées à la crise : adaptation et diversifications des offres et développement d'activités touristiques alternatives, exonération des loyers et redevances d'occupation, attribution de gratuités exceptionnelles et tarifs préférentiels pour les socioprofessionnels et leurs salariés, aide financière individualisée, embauche de saisonniers et maintien de leur contrat tout au long de la saison.

Entre 9 000 et 11 000 personnes ont emprunté la télécabine de Luchon-Superbagnères sur chacune de ces périodes et plus de 5 000 ont emprunté le tapis roulant du Mourtis.



DOSSIER DE PRESSE

ÉTÉ

En 2020 et 2021, le syndicat Haute-Garonne Montagne a proposé un programme d'animations et d'activités varié, entièrement gratuit et renouvelé chaque année sur les 3 stations (VTT, Devalkart, marche nordique, yoga, trottinettes tout-terrain, disc-golf, animations nocturnes, concerts, JO du Berger, télécabine en libre accès...) afin de redynamiser l'activité économique tournée vers un tourisme 4 saisons et de rendre les stations attractives tout au long de l'année.

Près de 1 000 personnes ont participé à ces activités au cours des étés 2020 et 2021, indiquant des fréquentations en hausse. 30 000 forfaits télécabine ont été vendus sur Superbagnères et près de 5 000 forfaits télésiège au Mourtis par année.



PROJETS DE DÉVELOPPEMENT DES STATIONS HAUT-GARONNAISES

Dès la création du Syndicat Mixte Haute-Garonne Montagne en 2018, une véritable dynamique de restructuration a été lancée, donnant lieu à plusieurs campagnes de travaux dans les stations. **À ce jour, plus de 7 M€ ont été investis sur les 3 sites.** Des projets d'investissements sur les 3 stations et sur les 10 prochaines années sont également à l'étude.

DES INVESTISSEMENTS CONSÉQUENTS

- **Création d'un local d'accueil et de vente** au cœur de Bagnères-de-Luchon permettant de promouvoir les 3 sites
- **Mise en place d'un système de billetterie automatique sur les 3 sites**
- **Extension et modernisation du réseau de neige de culture :**
 - . *Sur Superbagnères* : 23 enneigeurs supplémentaires (piste des Estives), changement de 180 enneigeurs existants et d'une 5^{ème} pompe dans l'usine à neige permettant d'augmenter le débit et de diminuer la consommation électrique.
 - . *Sur Le Mourtis* : installation d'une 3^{ème} pompe afin d'augmenter le débit en salle des machines et de 13 enneigeurs (piste « La Verte »)
- **Création de 3 circuits de ski de randonnée** à Luchon-Superbagnères
- **Renouvellement du parc de dameuses de Superbagnères** : achat d'une dameuse équipée d'un système de treuil (saison 2019/2020) et d'une dameuse pour effectuer des travaux spécifiques (saison 2020/2021)
- **Sécurisation et amélioration des domaines skiables** : création de 450 ml de barrières à neige sur le domaine du Mourtis...
- **Maintenance des remontées mécaniques**

DOSSIER DE PRESSE

- **Rénovation du poste de secours** du Céciré à Superbagnères.
- **Tourisme 4 saisons** : mise en place de signalisation des circuits raquettes, pédestres, VTT (télésiège Tuc de Pan équipé de portes vélos), pistes dédiées au DevalKart (Le Mourtis), installation d'une aire de pique-nique à Superbagnères.

La saison hiver 2019-2020 a été marquée par une première phase d'investissements d'un montant de 4,8 M€. Une 2^{ème} phase de travaux et d'investissements sur les 3 stations a consisté à renforcer la neige de culture, améliorer la skiabilité des pistes et créer des aménagements sur l'ensemble des domaines, pour un montant de 750 000 €.

« LA CRÉMAILLÈRE EXPRESS » UN NOUVEL ASCENSEUR VALLÉEN À LUCHON-SUPERBAGNÈRES



Le syndicat Haute-Garonne Montagne a engagé un projet de développement d'envergure avec le renouvellement de la télécabine actuelle de Luchon-Superbagnères. Cette infrastructure, mise en service il y a 30 ans, va ainsi être remplacée par un ascenseur valléen de 10 places par cabine, qui va permettre de transporter les visiteurs, ainsi que les vélos, brancards (évacuation des blessés) et les personnes à mobilité réduite, depuis la ville de Bagnères-de-Luchon jusqu'au plateau de Superbagnères, en moins de 8 minutes.

Ce nouvel équipement, qui portera le nom de « Crémaillère Express », représente un investissement de 18 M€, co-financé à 61 % par le Département à hauteur de 11 M€ et par le syndicat Haute-Garonne Montagne pour un montant de 1 M€. Les 6 millions d'euros restants pourront être financés par la Région et l'État pour moitié.

Caractéristiques

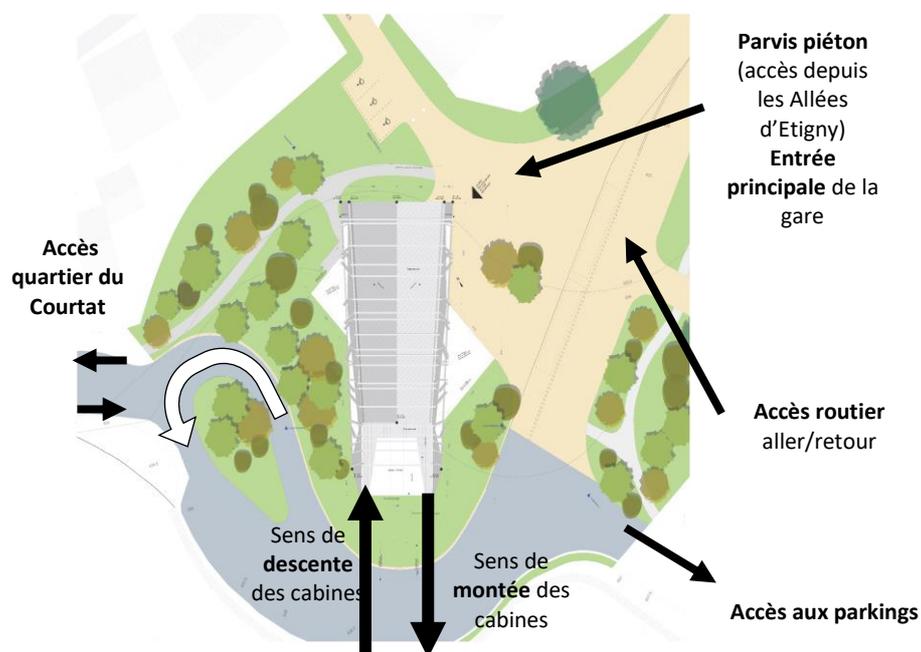
- Longueur suivant la pente : 2 666,33 m
- Dénivellation : 1 146,60 m
- Vitesse : 6 m/s
- Capacité des cabines : 10 places assises
- Débit provisoire : 1 500 pers/h
- Débit définitif : 2500 pers/h
- Nombre de pylônes : 15

DOSSIER DE PRESSE

Cette infrastructure de pointe, installée sur une pente à dénivelé important, permettra à la fois d'assurer la sécurité et le confort des utilisateurs, de développer le tourisme 4 saisons, de diminuer la circulation automobile sur les routes de montagne et de préserver l'environnement.

La gare aval

Implantée en plein centre d'une ville classée au titre des monuments historiques (ABF), la gare aval est pensée comme un objet architectural mêlant à la fois patrimoine et modernité, permettant d'accueillir le public, une billetterie et des services.



DOSSIER DE PRESSE

La gare amont



Située au cœur du plateau de Superbagnères, site remarquable classé au titre des paysages, la gare amont est prévue pour être la porte principale d'accès au plateau et faire de Superbagnères un quartier de Luchon dans une intégration paysagère la plus respectueuse possible du site et de son environnement. Cette gare permettra de stocker les cabines et de les protéger des intempéries afin d'assurer une plus grande disponibilité de l'appareil.

Des cabines plus spacieuses



« La Crémaillère Express » sera équipée de cabines plus spacieuses, avec 10 places assises (contre 4 actuellement) accessibles aux personnes à mobilité réduite. Le temps d'embarquement sera allongé afin de gagner en sécurité. Une motorisation Direct Drive assurera performance et fiabilité, mais également un système silencieux.

Un temps de trajet réduit de 50 %

« La Crémaillère Express » pourra transporter entre 1 500 et 2 500 passagers par heure, pour un trajet d'une durée de 8 min au lieu de 15 min avec la télécabine actuelle et 30 minutes en voiture.

DOSSIER DE PRESSE

Lancement des premiers travaux

Les premiers travaux préparatoires de préparation du terrain ont débuté le 27 septembre. La première phase de travaux de construction débutera fin mars 2022 pour une mise en service lors de la saison hiver 2022-2023.

Un bureau environnemental spécialisé a été mandaté par Haute-Garonne Montagne afin d'assurer le respect des contraintes environnementales recommandées par les services de l'État.

Au cours de la saison estivale 2022, des navettes seront mises en place par Haute-Garonne Montagne afin de pallier la fermeture de la télécabine, en raison des travaux en cours.

Une enquête publique pour informer les habitants

L'enquête publique a démarré le lundi 8 novembre 2021 jusqu'au 7 décembre 2021, afin de permettre aux habitants de la vallée de consulter les études, plans et détails techniques.

3 permanences sont organisées :

- lundi 8 novembre de 9h à 12h à Bagnères-de-Luchon et de 13h à 16h à Saint-Aventin
- samedi 20 novembre de 9h à 12h à Bagnères-de-Luchon et de 13h à 16h à Saint-Aventin
- mardi 7 décembre de 8h à 12h à Saint-Aventin et de 14h à 16h30 à Bagnères-de-Luchon

Des permanences sont également assurées à la Maison Haute-Garonne Montagne sur les allées d'Etigny à Bagnères-de-Luchon les lundis, mercredis et samedis matin de 9h à 13h.

À l'issue de la remise du rapport de l'enquête publique (début janvier 2022) et de l'avis du ministre chargé des sites classés (courant janvier 2022), les travaux pourront s'effectuer dès la fermeture de la saison hivernale 2021/2022.

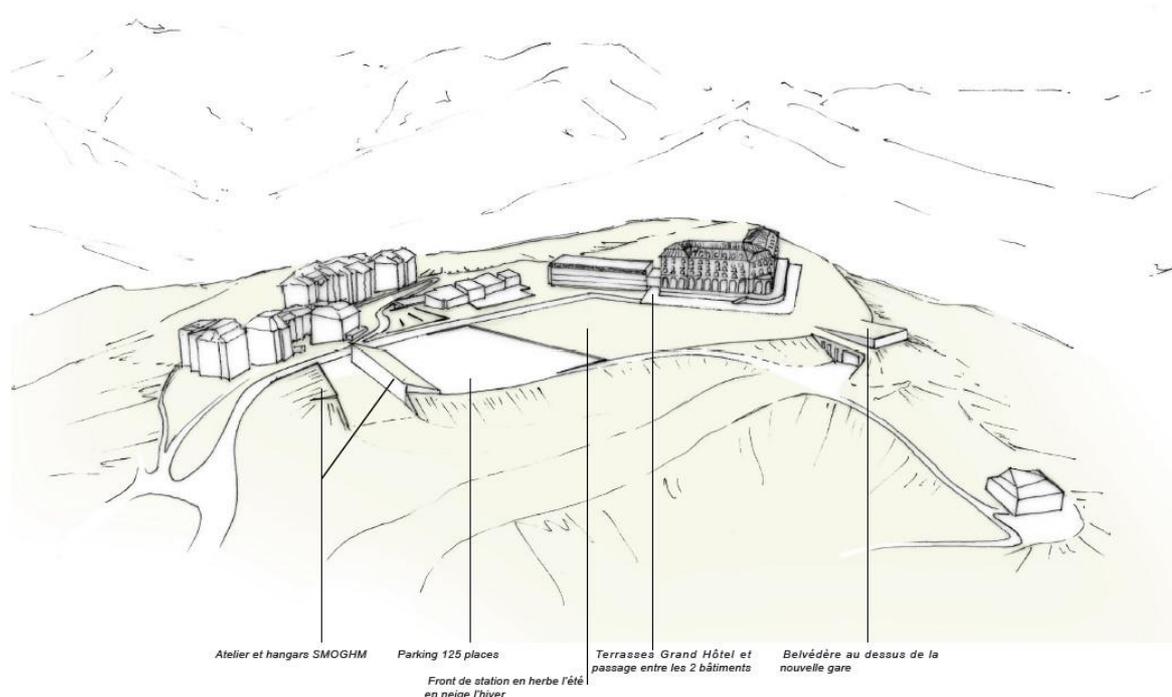
La révision du schéma urbain de Bagnères-de-Luchon

Dans le cadre des travaux de remplacement de l'ascenseur valléen, deux études sont actuellement en cours sur le schéma directeur urbain de la ville de Bagnères-de-Luchon et le schéma d'aménagement du plateau de Superbagnères. Ces études ont pour but de faire du remplacement de l'ascenseur valléen une véritable opportunité pour moderniser, adapter et faire évoluer l'ensemble du territoire ainsi que de conforter la station dans une démarche 4 saisons. Elle incitera les visiteurs à préférer l'usage de l'ascenseur valléen à celui de la route et contribuera à la requalification du site.

DOSSIER DE PRESSE

Le nouveau schéma directeur urbain de la ville de Bagnères-de-Luchon prévoit notamment de proposer une nouvelle offre de stationnement pour préserver le cœur de ville, de renforcer les disponibilités et l'attractivité des parkings périphériques, d'articuler l'offre de mobilités à la nouvelle offre de stationnement.

VUE D'ENSEMBLE



L'étude du schéma d'aménagement du plateau de Superbagnères a été financée par le Conseil départemental et a été réalisée entre mai et août 2021 par le cabinet PUVA. Le site de Superbagnères étant inscrit au titre des paysages doit bénéficier d'un traitement qualitatif exigeant. Cette étude a donc fait l'objet d'un véritable travail de concertation avec les différents acteurs du site (mairies, CCPHG, services de l'Etat, commerçants, syndicats de copropriétés, groupements pastoraux...) afin de clarifier le fonctionnement et la gestion du site en dégagant les principaux enjeux et contraintes :

- Requalifier et renaturer le plateau de Superbagnères
- Réduire les accès voitures au profit du nouvel ascenseur valléen
- Réduire notablement les surfaces de parkings (- 50 %) et réorganiser les accès voitures, logements, secours, etc...
- Moderniser les installations (fonctionnalité, architecture et intégration paysagère repensées)
- Créer une cour technique fonctionnelle et bien intégrée au paysage, regroupant les hangars, ateliers techniques, poste de secours, lieu de stockage...

DOSSIER DE PRESSE

- Revaloriser le paysage, dans l'optique d'un tourisme durable 4 saisons (enlever les constructions précaires et des installations inutilisées).

Au total, 125 places de stationnement seront maintenues sur le plateau actuel. L'évolution des différents locaux techniques tels que garage à dameuses, poste de secours, bureaux, zones de stockage, permettront de créer une véritable cour fonctionnelle et dégager 80 places de parking supplémentaires.

PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA STATION LE MOURTIS

Une étude portant sur l'aménagement et le développement de la station du Mourtis a été lancée par Haute-Garonne Montagne et Haute-Garonne Ingénierie. Ce schéma doit constituer une base de discussion, une première étape vers la requalification, la diversification et la valorisation de la station du Mourtis. Elle fera l'objet d'un plan d'investissements à bâtir sur 15 ans, avec des enjeux identifiés sur 7 secteurs, de l'arrivée par le Col de Menté au sommet de la station.

Une réflexion est également prévue pour améliorer les déplacements dans la station, la signalétique ou encore les aménagements paysagers et le mobilier urbain.

Une consultation a été lancée afin de remplacer les blocs sanitaires existants sur le parking principal et à proximité du parking Pierres Blanches. Ces deux blocs seront mis en place pour la saison hiver 2021-2022. Une étude sera menée en 2022 pour déplacer le bloc se situant près de la route afin de la positionner sur le parking Pierres Blanches, à proximité de la zone de ski.

PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA STATION DE BOURG D'OUEIL

Une étude portant sur l'aménagement et le développement de la station de Bourg d'Oueil et de la vallée d'Oueil a été lancée en 2021. Le schéma constituera une base de discussion, une première étape vers la requalification, la diversification et la valorisation de la station de Bourg d'Oueil et de la vallée d'Oueil afin de bâtir un plan d'investissements sur 15 ans.



VERS UNE STRATÉGIE DE TOURISME DE MONTAGNE 4 SAISONS

Le Conseil départemental œuvre, dans le cadre de l'ensemble de ses politiques publiques, en faveur d'un développement équilibré des territoires. Pour les territoires ruraux et de montagne, ce besoin d'équilibre se traduit par la recherche et le renforcement de secteurs économiques permettant d'assurer des emplois aux populations locales en rompant la dépendance vis-à-vis des espaces métropolitains.

Le tourisme durable pour la montagne et le piémont est un des 5 axes stratégiques majeurs du **schéma d'organisation et de développement touristique** adopté par le Conseil départemental de la Haute-Garonne le 16 avril 2019.

En 2018, le Conseil départemental a décidé de lancer « **Montagnes d'avenir** », une démarche prospective pour bâtir un projet de territoire innovant et durable pour la montagne de demain. Des actions seront ainsi définies, en lien avec les acteurs du territoire, permettant de faire du piémont pyrénéen un territoire innovant en matière de développement économique, d'accueil et de services.

L'objectif est de développer un projet de tourisme durable de montagne sur 4 saisons dans les 20 prochaines années et de constituer autour des stations de montagne un réseau de sites, d'activités et de loisirs (sites patrimoniaux, thermalisme, événements culturels...).

Une réflexion a été engagée avec les socioprofessionnels, associations, habitants et collectivités, à plus long terme, pour faire face aux conséquences du dérèglement climatique sur l'enneigement, sur la dépendance à l'activité « ski » et le retard pris depuis de nombreuses années dans les investissements des stations, afin de repenser un nouveau modèle pour l'avenir.

Cette stratégie « Montagne 4 saisons » est un premier socle donnant des orientations générales qui seront approfondies dans les années à venir avec l'ensemble des acteurs de la montagne, en partenariat avec la Communauté de communes des Pyrénées haut-garonnaises, l'État et la Région.



DOSSIER DE PRESSE

DOMAINES SKIABLES

LUCHON-SUPERBAGNÈRES

- Altitude aval : 1 440 m.
- Altitude amont : 2 133 m.
- 32 km de pistes :
 - . 28 Pistes : 4 vertes, 11 bleues, 7 rouges et 6 noires.
 - . 13 remontées mécaniques, dont 5 télésièges.
 - . 1 télécabine (Luchon-station en 8 minutes)
 - . Espaces dédiés : 1 piste de luge, 1 snowpark



LE MOURTIS

- Altitude aval : 1 361 m.
- Altitude amont : 1 800 m.
- 23 km de pistes :
 - . 19 Pistes : 4 vertes, 5 bleues, 7 rouges et 3 noires.
 - . 10 remontées mécaniques : 1 télésiège, 8 téléskis et 1 tapis de remontée.
 - . Espaces dédiés : 1 espace ludique, 1 piste d'airboard, 2 pistes de luge

BOURG D'OUAIL

- Altitude aval : 1 336 m.
- Altitude amont : 1 452 m.
- 5 km de pistes :
 - . 7 Pistes : 1 verte, 3 bleues, 2 rouges et 1 noire.
 - . 3 téléskis
 - . Espaces dédiés : 1 piste de luge, 1 circuit raquettes

DOSSIER DE PRESSE

SERVICE DE PRESSE

Cécile van de Kreeke

Responsable des relations presse

cecile.van-de-kreeke@cd31.fr

05 34 33 33 72 – 06 24 66 05 30

ATTACHÉES DE PRESSE :

Coralie Bombail

coralie.bombail@cd31.fr

05 34 33 30 42

06 74 93 45 44

Ariane Mélazzini-Déjean

ariane.melazzini@cd31.fr

05 34 33 30 32

07 85 72 94 74

Fabienne Pascaud

fabienne.pascaud@cd31.fr

05 34 33 30 65

06 47 74 60 58



CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DE LA HAUTE-GARONNE

1, boulevard de la Marquette

31090 Toulouse cedex 9

Tél. 05 34 33 32 31

HAUTE-GARONNE.FR